In FO Social

COGAS DU 23 JANVIER

Le budget 2020 sera-t-il à la hauteur des ambitions ?

La politique quadriennale du COGAS, votée en juin, est ambitieuse et prévoit notamment un meilleur accès à l'offre pour tous les postiers et le renforcement des aides pour les plus fragiles (familles monoparentales, situation de handicap…).

Le plan d'action 2020 rappelle d'ailleurs qu'*« au vu de la conjoncture, La Poste accélère sa transformation qui s'opère à tous les niveaux de l'entreprise et sur l'ensemble de ses métiers. Face à ce contexte particulier, les orientations en matière d'activités sociales doivent résonner encore plus fort et les acteurs de cette politique redoubler d'attention pour s'adapter à l'évolution des besoins.* ***Au cœur de la politique Ressources Humaines de La Poste, les activités sociales sont aujourd'hui, plus que jamais, un élément fort de stabilité et de réassurance attendu par les postiers.*** *»*

Pourtant La Poste a proposé un budget global en baisse de 1,66 %, en s'appuyant sur l'argument de la baisse des effectifs.

**Pour FO il n'y a pas de lien direct
entre les effectifs et la consommation du budget social.**

Les 2 postes : *« offres et prestations »* et *« associations »* payent le plus lourd tribut, respectivement 2,22 % et 4,28 % de baisse.

Grâce à l'action de FO, des arbitrages ont été réalisés atténuant l'impact de la baisse de ces budgets.

Le budget 2020 ne permettra pas de tenir tous les engagements du COGAS, aussi FO s'est abstenue lors du vote !

A CONTRARIO FO A VOTÉ FAVORABLEMENT LE PLAN D'ACTION 2020 QUI PRÉVOIT DE :

- Favoriser le départ en vacances pour tous, y compris pour les enfants se trouvant en situation de handicap et leurs parents,
- poursuivre l'évolution de l'offre en faveur de tous en prenant en compte les spécificités territoriales,
- accompagner les postiers nouveaux parents et développer des aides pour les enfants plus âgés,
- faciliter le bénéfice de l'offre au plus près de la situation du postier, aide en situation difficile et soutien des parents d'enfants en situation de handicap,
- informer plus simplement chaque postier.

Voir au dos notre déclaration préalable lors de la réunion du COGAS du 23 janvier 2020. ➡

Déclaration préalable FO Com
COGAS du 23 janvier 2020

Mme la présidente (Monsieur le président), Mesdames et Messieurs les membres du COGAS, vous avez déjà été témoin comme Mme la Directrice de la DNAS de notre ténacité à défendre les activités sociales, à revendiquer un budget social qui permette de répondre aux besoins de nos collègues tant en matière d'aide directe que de soutien aux associations qui agissent quotidiennement au service des postiers.

Nous avons œuvré avec force en début de mandature pour élaborer une politique quadriennale ambitieuse à la mesure de celle d'une grande entreprise comme La Poste, et à cet égard la proposition budgétaire de 2020 ne nous satisfait pas.
Le Cogas a voté cette politique en début de mandature, elle vous engage, elle nous engage.

Avec ces perspectives budgétaires à la baisse, quel nouveau projet peut encore porter le Cogas, quelle ambition ? Les projets sont impossibles à mettre en œuvre à cout zéro. Vous justifiez cette baisse de budget par la baisse des effectifs mais comment peut-on affirmer qu'il y aura une corrélation directe entre la baisse des effectifs et le nombre de postiers bénéficiaire des prestations sociales ? Nous n'en sommes pas du tout convaincus. En effet, nous avons voté une politique quadriennale ambitieuse en matière de communication de l'offre sociale et de dynamisation des relais de cette offre avec pour objectif de toucher encore plus de postiers.

Autre paradoxe, vous affirmez que le nombre de postiers baisse mais le budget de la restauration reste le même ; cela aurait pu faire l'objet d'une construction budgétaire différente.

La baisse du budget impactera aussi le monde associatif. Nous avons systématiquement alerté par le passé sur le risque encouru par les associations qui ont fait depuis des années, et qui continuent à le faire, des efforts de gestion et maintenant d'ouverture ; Nous attirons de nouveau votre attention sur les risques, tous les risques, tant sociaux qu'humains, encourus par les associations si, pardonnez-moi l'expression, on tire trop sur la ficelle y compris pour les agents mis à disposition.

Les associations ne doivent pas être perçues comme un simple poste de coût ; ce serait une erreur majeure et nous nous y opposerions avec force.

Elles mettent leur expertise au service de tous les postiers favorisant ainsi leur bien-être au travail et diminuant, nous en sommes convaincus, les RPS ; elles concourent à l'image positive de La Poste par leur rayonnement. Elles sont partie intégrante de la richesse et du patrimoine postal.

Nous avons agi dans le cadre du pilotage partagé pour que des arbitrages soient rendus permettant d'orienter plus équitablement ces budgets, tant du point de vue des budgets associatifs, que des orientations des prestations, mais nous serons particulièrement attentifs à ce que cette baisse 2020 ne devienne pas une tendance.

Nous soulignons qu'il est très paradoxal d'avoir fait travailler les commissions et d'avoir fait voter le Cogas sur le dossier des quotients familiaux quelques mois seulement avant l'annonce de la proposition de baisse du budget alors que les conséquences budgétaires sont avérées et significatives.

Concernant les travaux menés en commission en 2019, trop souvent les sujets et les travaux abordés l'ont été, non seulement sans que les membres de nos commissions en comprennent le sens, l'objectif, mais aussi sans que l'on ait mesuré pleinement les impacts budgétaires et/ou que l'on ait apporté des éléments de simulation nécessaires à des prises de positions cohérentes et objectives.

Le bilan de l'année écoulée est mitigé mais nous espérons que la volonté affichée de retrouver un dialogue social apaisé riche et constructif, avec un engagement de transparence manifeste, devienne rapidement réalité.

Les activités sociales sont, comme il est indiqué très explicitement dans le préambule des actions prioritaires de 2020, un élément fort de stabilité dans un contexte de transformation accélérée de La Poste.

Elles sont aussi un élément de stabilisation des nouveaux entrants dans l'entreprise. Elles participent au ciment du corps social postal et à la notion d'appartenance à l'entreprise.

L'image positive et attractive de notre entreprise pour les postiers c'est aussi le dimensionnement et la qualité de ses offres et de sa politique sociale. Nous devons en être particulièrement conscients. De ce point vue la politique sociale de La Poste ne se situe pas hors contexte mais fait partie intégrante de la politique de l'entreprise.

Gardons-nous donc d'une vision à court terme et uniquement gestionnaire.

FO y sera très vigilant et n'entérinera pas un délitement des activités sociales.

Je vous remercie Mesdames et Messieurs pour votre attention.

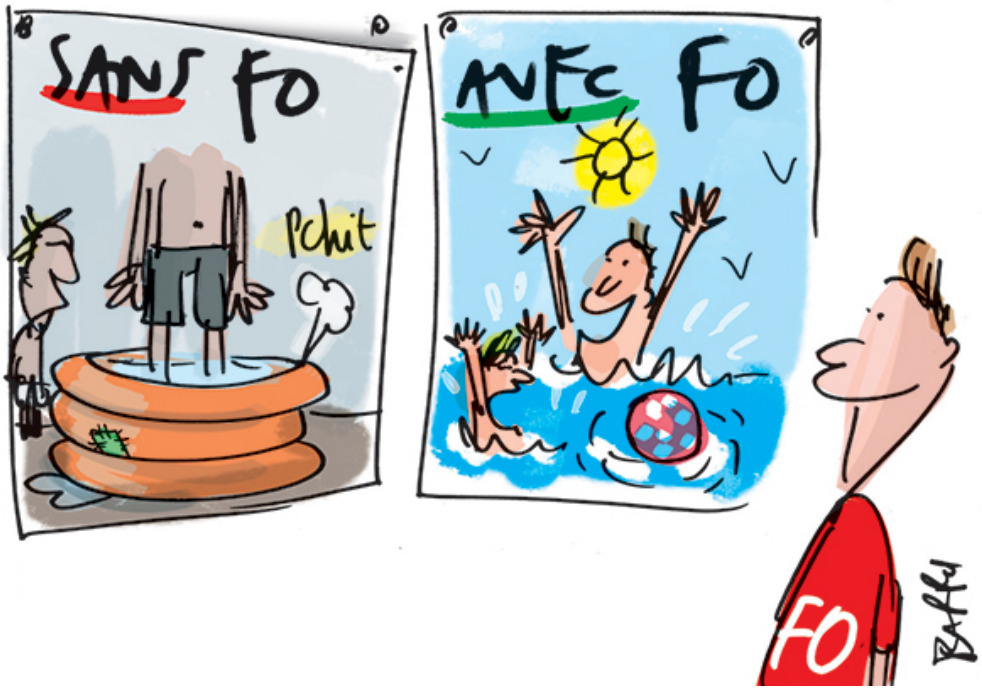

Bulletin d'adhésion
Téléchargeable ou à remplir en ligne.
Pour plus de renseignements,
appelez le **01 40 78 31 64**

de la **FO**rce à votre **avenir**

https://www.facebook.com/secteurposte.focom/

https://twitter.com/@focomlaposte